

FNEC FP

FO
la force syndicale

Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

à Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale

Montreuil, le 22 août 2017

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'inquiétude que nous avons appris la décision gouvernementale de réduire de façon drastique le nombre de contrats aidés – CUI. Avec notre confédération Force Ouvrière, nous demandons le maintien de tous ces contrats.

Notre organisation, qui a toujours dénoncé le caractère précaire de ces contrats de travail, considère que la seule évolution positive pour ces salariés est leur transformation en emplois statutaires de la Fonction Publique (ou en CDI quand il s'agit d'organismes privés) et non leur suppression, mesure qui fragilisera d'autant plus les personnes occupant ces emplois.

A quelques jours de la rentrée, nous sommes également extrêmement inquiets des conséquences d'une telle décision sur le fonctionnement des écoles et des établissements. Dans les établissements scolaires, bon nombre de missions sont confiées à des personnes en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, aide à la direction dans les écoles, surveillance...). De plus, les collectivités locales ont recours à ces contrats précaires pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux, le périscolaire...

Comment comptez-vous assurer le fonctionnement des cantines, des écoles, la prise en charge d'élèves handicapés si les personnels chargés d'effectuer ces missions voient leurs emplois supprimés ?

Les mesures annoncées concernant les contrats aidés risquent tout simplement de rendre la rentrée impossible. C'est ce constat qui a contraint les maires de l'île de La Réunion à reporter la rentrée. Pour la FNEC FP-FO, cette décision est totalement légitime.

Nous soutenons totalement l'initiative de la section fédérale de la Réunion qui est reçue par le DASEN et qui demande le maintien de tous les emplois.

D'une manière générale, personne ne peut comprendre ce plan de suppressions d'emplois qui frappe les personnels les plus précaires et qui risque de gravement compromettre le bon fonctionnement de l'école et la réalisation de ses missions. Nous estimons qu'en ne revenant pas sur cette décision, vous prendriez la responsabilité de créer une situation de désordre et de pousser les personnels au conflit dès la rentrée scolaire. C'est pourquoi, nous vous demandons qu'aucun contrat aidé ne perde son emploi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma parfaite considération.



Hubert Raguin, secrétaire général